



Luxembourg, le 23 février 2021

**seul le discours prononcé fait foi**

**5<sup>e</sup> session de l'Assemblée des Nations Unies sur l'Environnement (UNEA5)**

**Discours de S.E. Mme Carole DIESCHBOURG**

**Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable du  
Grand-Duché de Luxembourg**

---

Monsieur le Président,

Excellences,

Chers collègues,

Mesdames, Messieurs,

Je souhaite tout particulièrement remercier le Programme des Nations Unies pour le travail de préparation de l'UNEA 5 malgré les circonstances exceptionnelles.

La pandémie actuelle nous a rappelé des liens étroits entre la santé humaine, la santé animale, la santé environnementale et la prospérité économique. Nous devons tirer parti de nos expériences pour sortir de cette crise mondiale plus forts, plus résilients et plus responsables. Renforcer nos actions pour la nature,

afin de pouvoir atteindre les objectifs de développement durable dans un temps post-covid, c'est un sujet que je salue particulièrement. En effet, tous les rapports et études nous démontrent que nous ne sommes toujours pas sur la bonne voie pour atteindre les ODD en 2030.

La pression globale sur les ressources naturelles engendre une dégradation énorme des écosystèmes de la biodiversité et du climat, et touche non seulement les personnes les plus vulnérables mais toute la communauté mondiale.

Aggravé par la pandémie mondiale du Covid-19, la situation économique globale nous rappelle notre devoir de changer nos modes de consommation et de production afin de protéger l'environnement et la santé de nos citoyens. Nous avons tous une obligation collective qui consiste à vivre dans les limites de notre planète et de nous diversifier pour passer à une économie innovatrice, inclusive, durable, circulaire et sobre en carbone.

Mesdames et Messieurs,

Le thème de cette noble enceinte est parfaitement en phase avec l'Agenda 2030.

Permettez-moi à ce titre de vous faire part de quelques bonnes expériences nationales en la matière.

Premièrement, le Pacte Climat qui est un partenariat collaboratif unique entre le Gouvernement et les autorités locales, permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre a connu un large succès. Toutes les villes et communes du pays ont rejoint le pacte et se sont engagées à réduire leurs émissions CO2.

Deuxièmement, le Pacte Nature qui est un nouvel instrument pour récompenser et encourager les autorités locales à protéger la biodiversité et les ressources naturelles. Ce pacte comprend la mise en œuvre d'un catalogue de mesures visant notamment l'amélioration de l'état de la biodiversité en milieux urbains, ouverts, aquatiques et forestiers, tout en rétablissant la connectivité écologique et en renforçant la résilience des écosystèmes.

Sur base d'une collaboration étroite entre le Gouvernement luxembourgeois et l'initiative financière du PNUE qui a mené à la publication d'une feuille de route pour le secteur de la finance durable, le Gouvernement a récemment lancé sa « stratégie pour le Luxembourg et la finance durable ». Cette stratégie poursuit l'objectif principal d'accompagner le secteur financier dans sa transition vers la durabilité avec des solutions et des opportunités concrètes.

Mesdames, Messieurs, nous ne pouvons pas répondre à l'urgence climatique sans investir dans le capital naturel de la planète.

C'est dans ce contexte que le Luxembourg a supporté l'initiative de l'UNEP sur la « Restoration Seed Capital Facility » qui vise à aider les gestionnaires de fonds d'investissement privés à mettre en place des fonds d'investissement dédiés et

des projets de restauration forestière dans les pays en développement, contribuant à leurs efforts pour atteindre les objectifs de développement durable et des conventions de Rio, en particulier l'accord de Paris sur le climat, les objectifs de neutralité en matière de dégradation des terres, et les objectifs d'Aichi pour la biodiversité.

Finalement, nous avons aussi mis en place, le « City Climate Finance Gap Fund », un partenariat avec le Gouvernement allemand, la Banque mondiale, la Banque européenne d'investissement et la Convention globale des maires qui vise à débloquer des investissements dans les infrastructures résilientes dans les économies en développement et émergentes.

Excellences, Mesdames, Messieurs

Sachez que le Luxembourg continuera de faire partie des pays ambitieux.

Je vous remercie pour votre attention.